



Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente
- Début de l'accompagnement selon confirmation de la recevabilité par le certificateur et obtention du financement

Durée

- 21 heures sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Accompagnement personnalisé, entretiens individuels, études de cas/cas pratiques, simulations d'entretiens

Qualité des accompagnateurs

- Accompagnateurs spécialistes des référentiels de la certification visée et de l'accompagnement VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

VAE Certification Agent d'exploitation des services maritimes et portuaires (AESMP)

Diagnostic de Faisabilité / Accompagnement / Validation

Objectifs généraux

- ◆ Valider la Certification Agent d'exploitation des services maritimes et portuaires :
 - Traiter et exécuter la demande de transport du client
 - Analyser et réaliser des opérations administratives et réglementaires relatives à la circulation des marchandises
 - Organiser et coordonner des opérations liées au transport des marchandises et relations clientèles

Les plus de la prestation

- ◆ Conseil à la constitution du dossier de recevabilité
- ◆ Accompagnement à la rédaction du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP)
- ◆ Identification des compléments de formation si nécessaire
- ◆ Organisation de la présentation à la session de validation
- ◆ Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels
- ◆ Évaluation tout au long de l'accompagnement notamment sous forme de questionnements

Validation

- ◆ Validation totale : Certification Agent d'Exploitation des Services Maritimes et Portuaires
- ◆ Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validées constitutifs de la certification visée
- ◆ Niveau : 4
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/35967>
- ◆ Code RNCP : 35967
- ◆ Certificateur : AFTRAL (date de décision : 15/10/2021)
- ◆ Code Certif Info : 112363



Agrément

- ◆ AFTRAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Accueil et présentation de la démarche VAE	/
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des différentes étapes Modalités pratiques 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Renseigner le dossier de recevabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur	3 h 30
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE <ul style="list-style-type: none"> Analyse du CV et des expériences du candidat Choix de la certification Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité Modalités de dépôt auprès du certificateur 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Rédiger le dossier de validation en lien avec la certification visée (à réception de la décision favorable de recevabilité émise par l'organisme certificateur) et le déposer auprès de l'organisme certificateur	14 h 00
Accompagnement à la rédaction du dossier de Validation (des Acquis de l'Expérience) <ul style="list-style-type: none"> Appropriation du référentiel d'activité et compétences de la certification visée Inventaire de l'expérience professionnelle et/ou personnelle du candidat Sélection des activités à expliciter et explicitation de celles-ci (argumentation, illustration) Identification des compétences du candidat et rapprochement avec celles requises par la certification visée Sélection des éléments à valoriser pour faire la preuve des compétences du candidat Identification des éventuels écarts existants avec la certification visée et des compléments de formation nécessaires le cas échéant Rédaction du Dossier de validation : Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP) Appropriation des modalités d'évaluation de la certification visée Inscription aux épreuves de validation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Valider la certification visée	3 h 30
Passage devant le jury d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> Présentation du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP) Questions / réponses entre le candidat et les membres du jury 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia